

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 66 (1971)  
**Heft:** 3-fr

**Artikel:** Morat  
**Autor:** Schmid, Alfred A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-174237>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Introduction*

Le présent fascicule est consacré en bonne partie à l'objet principal de l'Ecu d'or 1971: Morat. Une somme de 100000 francs sur le produit de la vente sera la base de départ d'un onéreux programme de restaurations, de consolidations et d'assainissements,

qui permettra à l'historique petite cité de faire peau neuve pour le 500e anniversaire (en 1976) de la fameuse victoire sur les Bourguignons. Puissent nos lecteurs prendre à cœur cette entreprise d'intérêt national et contribuer de leur obole à son succès.

## *Morat*

Aucune petite ville de notre pays n'est aussi fortement enracinée dans la conscience historique du Suisse que Morat. Même durant les époques comme la nôtre, où l'on assiste à une remise en question de la force des traditions, Morat a vu, sans interruption jusqu'à nos jours, s'accroître le potentiel de l'histoire. Morat a survécu à la chute de l'ancienne Confédération et aux années difficiles de la fondation de l'Etat fédératif. Tout porte à croire qu'il ne sera pas soumis au gigantesque bouleversement de la face du monde vécu par notre génération. Morat: le nom rappelle les plus fières périodes de notre passé où les huit et bientôt treize cantons confédérés, jusque-là soumis à l'histoire, vont soudain infléchir son cours et devenir des facteurs de puissance déterminants dans la politique européenne. Morat: le nom évoque dans nos souvenirs la fidélité, la constance et l'attachement aux valeurs reconnues jadis et considérées aujourd'hui encore comme telles.

Passés les quartiers extérieurs récents, le visiteur de la vieille ville reste impressionné par la solidité et la puissance de ses tours et de ses murailles. Aucune autre ville de Suisse, même Fribourg, n'a conservé des fortifications médiévales aussi complètes que Morat. Ici, une douzaine de tours unies par un mur d'enceinte veillent sur la banlieue. Avant la vague d'expansion actuelle, cette muraille entourait au sud, en un trapèze allongé, la fondation zaehringienne de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et l'unique agrandissement au sud-est, entrepris sur l'ordre du roi Conrad IV. A l'origine, deux rues longitudinales, la Grand-Rue, parallèle au lac, et la rue de l'Hôtel-de-Ville, étaient unies par trois étroites ruelles transversales. Elles furent complétées vers la terre ferme par une troisième rue parallèle, la rue de l'Eglise allemande.

Sur les berges couronnées par les murailles, le long de la voie romaine Avenches-Montilier, se développa une banlieue, encore défendue, à la fin du moyen âge, par deux tours. L'ancien quartier du Ryff, qui tire son nom du mot français «rive», était autrefois habité par des bateliers et des pêcheurs. Aux XVII<sup>e</sup> et

XVIII<sup>e</sup> siècles, le vin était entreposé dans les vastes caves encore existantes, à côté des écuries des maisons bourgeois.

Ici et là réapparaissent clairement les traces de l'époque faste de l'histoire de Morat: les murs construits de 1238 à 1242, selon la volonté des souverains Hohenstauffen. Ils s'élèvent à environ trois mètres cinquante, soit douze pieds au-dessus du sol. Les parties non crépies laissent apparaître les galets enrobés dans l'enduit.

Morat reçut, après l'extinction des ducs de Zaehringen, l'immédiateté impériale. Il dut cependant, comme Berne en 1255, accepter le protectorat des comtes de Savoie, qui en firent un point d'appui de leur expansion vers le Plateau. Plus tard, avec Grassbourg et Schwarzenbourg, il assura la sécurité des frontières nord, des possessions sises entre les lacs de Genève et Neuchâtel. Pierre II, respectueusement nommé par ses contemporains «le petit Charlemagne», rénova et agrandit le château défendant l'extrémité sud-ouest de la ville. Son donjon carré et ses tours rondes, caractéristiques des techniques savoyardes, commandaient le trafic lacustre et la route de Lausanne à Berne.

La surélévation des murailles, au moyen de blocs taillés assez grossièrement, peut être attribuée, non sans raisons, à Amédée VII, qui octroie à la ville sa charte de franchises en 1377. En 1475, le territoire de Morat, jusque-là d'obédience savoyarde, passe à Berne et Fribourg. L'administration bernoise renforce en toute hâte les fortifications. Après le siège de Morat par Charles le Téméraire, dont l'artillerie avait endommagé les murs, de nouveaux travaux furent nécessaires. Ces restaurations furent exécutées avec des blocs de molasse de grandeur moyenne, soigneusement appareillés. Ce couronnement, avec les toits des chemins de ronde érigés en 1480, contribue pour une large part à l'aspect actuel des fortifications.

Les tours, généralement semi-circulaires, dominent la muraille. Seules les larges portes, soit la porte d'en bas, ou porte de Berne, complètement rénovée de





*Une importante partie de l'ancien fossé, au sud-est de la tour de Berne, a pu être dégagée il y a quelques années au prix de grands efforts et avec l'aide, entre autres, de la Ligue du patrimoine national, et rendue accessible au public. La vue est libre maintenant sur la tour de la Poudre et la tour de défense de l'église allemande.*

*A gauche: L'enceinte fortifiée, où se distinguent aisément les trois plus importantes époques architecturales, avec la Tounalette, la «Pfaffenturm», la Rondalette (angle sud-est), et la tour de défense de l'église allemande.*

1777 à 1778, soit la porte d'en haut, vers le château, détruite en 1805, avec deux tours sur le rempart sud, la tour rouge ou tour des sorcières, et celle nommée grand cheval blanc, ou tour des prisons, avaient un plan carré.

Abordant Morat par la porte de Berne, ou par la rue du Château, le visiteur est surpris de constater que le rempart médiéval abrite une ville en majeure partie composée de bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle.

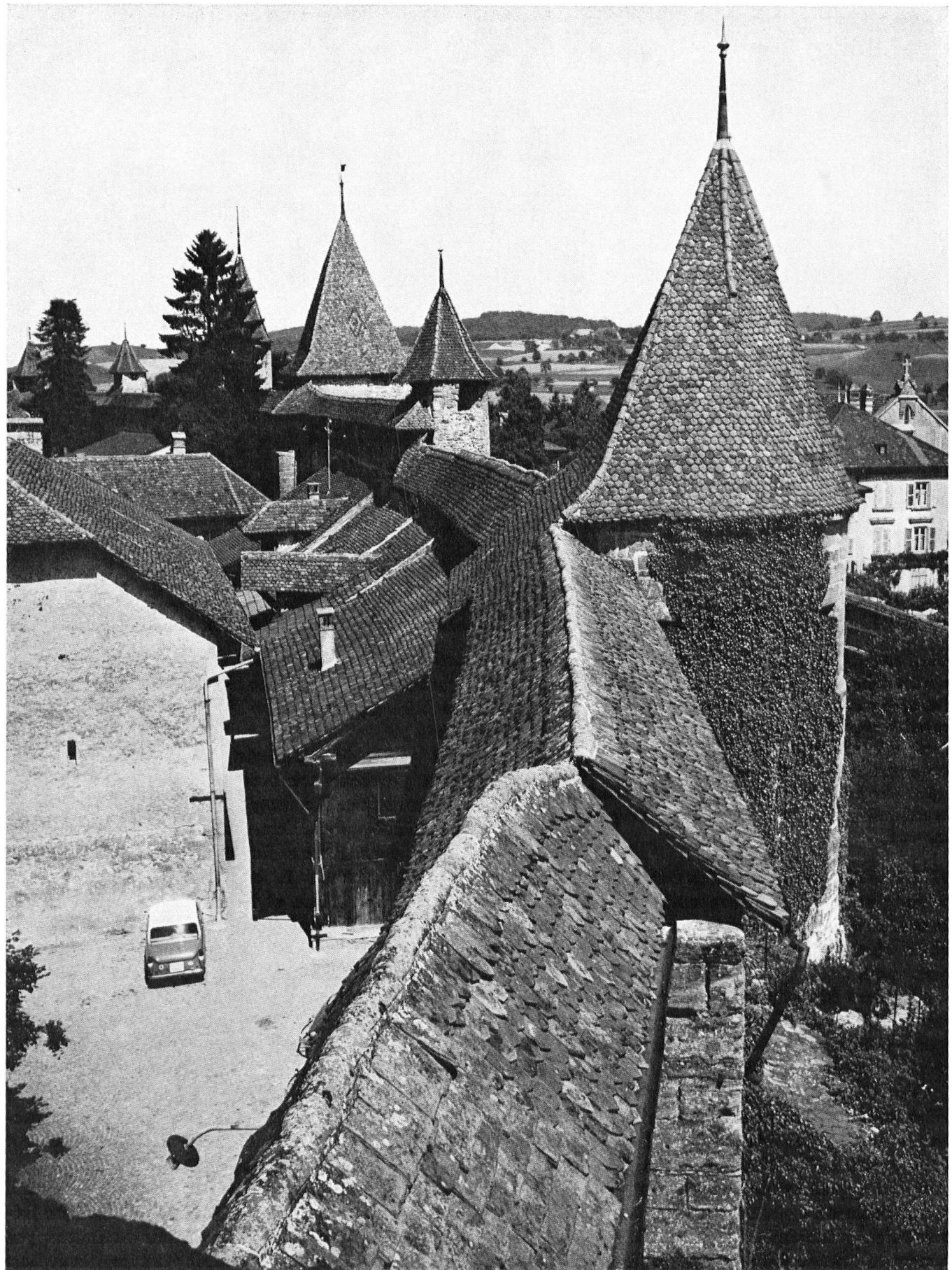
Contrairement à de nombreuses autres petites villes suisses, aucun incendie n'a jamais ravagé les habitations depuis 1416. La ville s'est renouvelée petit à petit à l'intérieur de structures données. Les remparts opposèrent de très fortes restrictions, même à l'accroissement naturel de la population. L'augmentation numérique des habitations et des commerces ne put se faire que par la construction des

arrière-cours adossées aux remparts et la division toujours plus forte des chesaux qui, selon le plan des Zaehringen, mesurent à l'origine soixante fois cent pieds.

A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette politique provoque une perte d'habitabilité et de confort sanitaire. Le long des remparts, les jardins, les paisibles poulaillers, les étables disparurent jusqu'au dernier reste. La lente évolution de l'aspect des rues aboutit à ce baroque, fortement influencé par Berne et Neuchâtel, où s'estompe le contrepoint des quelques éléments moyenâgeux conservés.

La chapelle Sainte-Catherine, avec le couvent et son hôpital, furent d'abord bâtis hors les murs. A la suite des mesures défensives draconiennes prises contre les Bourguignons en 1476, cette fondation dut être détruite. Elle fut en 1481 reconstruite dans l'angle nord de la haute ville. La chapelle fut ensuite affectée au culte de la communauté réformée française. On adjoignit en 1762–63 au chœur gothique une salle de prédication au goût du jour.

L'église allemande, sise à l'angle opposé de la ville, a eu un destin semblable. Selon une coutume fréquente chez nous, dans les fondations du haut moyen âge, l'ancienne église paroissiale était implantée hors





*La tour des Sorcières offre un point de vue du côté du nord-ouest et du château sis à l'entrée du bourg, dont le puissant donjon et les tours rondes – caractéristiques du style savoyard – surveillaient autrefois la route Lausanne-Berne ainsi que la voie riveraine. Les constructions hétéroclites qui déparent l'enceinte et l'ancien fossé devront disparaître avec le temps.*

*A gauche: Les remparts de Morat, exceptionnellement bien conservés, avec leurs tours le plus souvent semi-circulaires en saillie, et tels qu'on les voit de la tour des Sorcières, ont été achevés sous cet aspect en 1480.*

de l'enceinte, sur la commune voisine de Montilier. En 1399 seulement, le comte de Savoie permit de célébrer le service divin et de distribuer les sacrements dans la chapelle mariale érigée à l'intérieur des remparts. Au-dessus du chœur de cette chapelle, rénovée en 1518, le maître d'œuvre Hans Jacob Dünz ériga en 1682–83 un puissant clocher, conçu comme renfort du mur d'enceinte. En 1710, suivant de nouveau les plans de Dünz, fut édifiée une vaste nef. La voûte de stuc aux armes de Fribourg, Berne et Morat, rend manifeste, aux yeux des visiteurs de l'église, la subordination de la cité à ses souverains. Le visiteur,

après s'être donné la peine de traverser la nef jusqu'au petit chœur accroché à l'est, trouve, sous les voûtes nervées de style gothique tardif, outre des stalles à dorsaux blasonnés, la chaire sculptée en 1484 qui en est le joyau.

Même les bâtiments profanes de style gothique sont vite recensés. L'exemple le plus représentatif en est l'actuel hôtel Murtenhof, autrefois demeure seigneuriale de la famille Diesbach de Liebisdorf. Avec son large pignon, elle répond au château voisin. Du fastueux aménagement d'autrefois ne nous sont parvenus que quelques vestiges défigurés par de nombreuses transformations. Au premier rang des maisons bourgeoises gothiques figure le Rübenloch, appuyé directement au mur d'enceinte. A l'extrémité sud de la Grand-Rue, sa façade pittoresque, avec l'ancienne arcature du magasin, ses deux étages de fenêtres gothiques et son double pignon érigé en 1762, fait face à la porte de Berne. Les deux édifices forment comme un rideau de scène à la toile de fond de la cité.

L'observateur attentif découvrira des encadrements de portes et des fenêtres gothiques sur d'autres édifices dont rien, au premier regard, ne révélait un si grand âge. Cela tient d'abord au fait que les anciennes structures furent généralement utilisées lors de nouvelles constructions. Le système des mitoyens et les alignements demeurent immuables. Si l'on descend dans les caves, on bute sur de gigantesques murs et voûtes, dont le tracé est en conflit ouvert avec les constructions postérieures, et dont la technique de construction rappelle les grands moments de l'architecture défensive de Morat.

Dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, Hans Rudolf d'Erlach, avoyer de Morat, bâtit sa résidence dans la rue de l'Eglise allemande. L'époque moderne l'a modifiée et transformée, si bien qu'on n'en reconnaît ni l'ancienneté ni le caractère seigneurial. Par une chance extraordinaire, une splendide muraille de la Renaissance a été découverte il y a quelques décennies au premier étage de cette maison. Ce chef-d'œuvre reste, et pour combien de temps encore, invisible derrière les parois de pavatex d'un cabinet dentaire.

L'estimation générale établie précédemment permet de classer la plupart des façades de Morat dans la production baroque, soit à l'époque où, partant des constructions antérieures, l'arcade couvre le trottoir, émergeant vers la rue sur ses contreforts en talus. Les exemples du XVII<sup>e</sup> siècle tardif offrent encore la preuve des survivances tenaces des techniques et des formes du monde gothique.

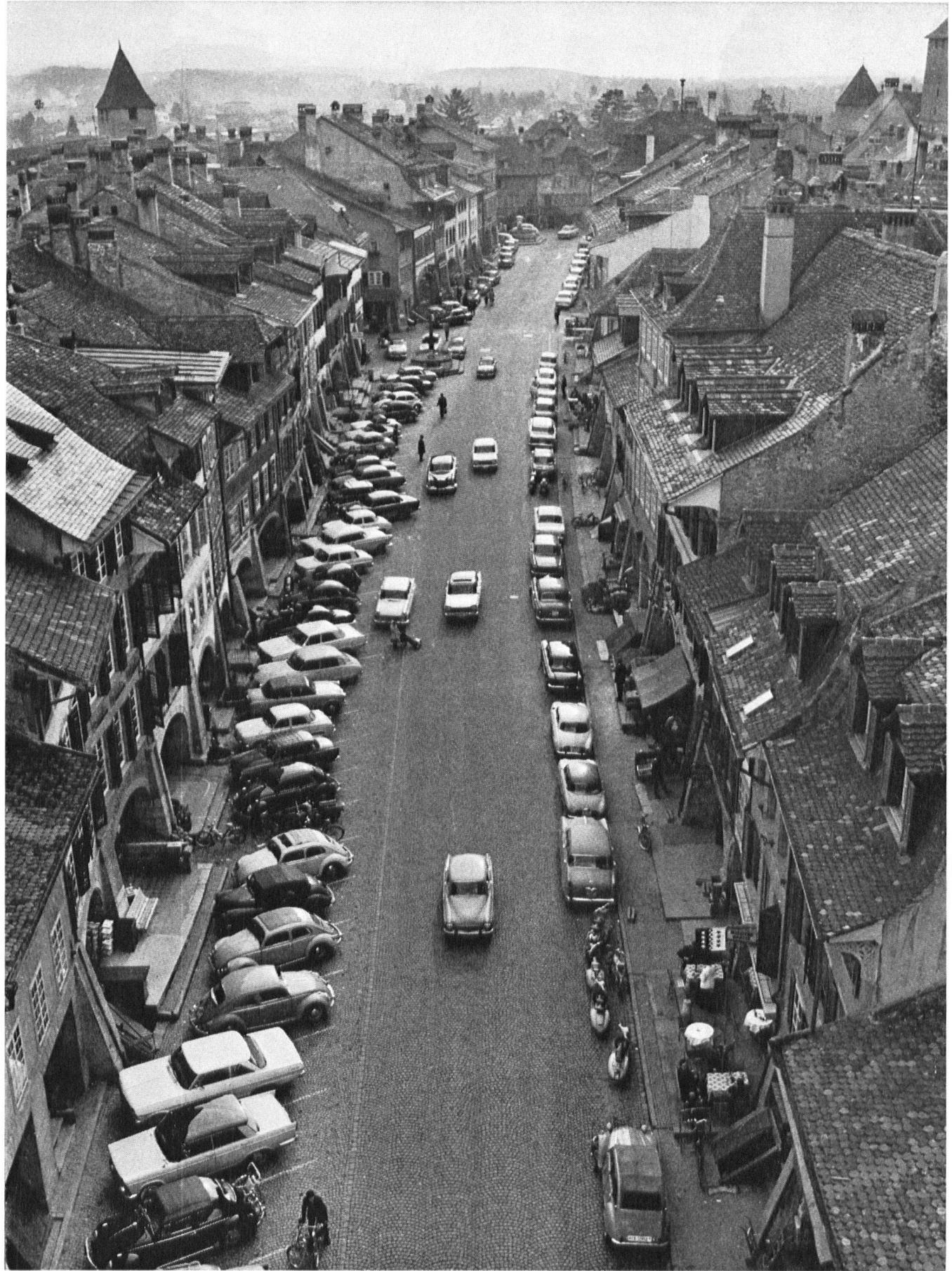
Au XVIII<sup>e</sup> siècle seulement, par exemple, disparaissent les long cordons prolongeant les tablettes

des fenêtres ébrasées. Le sentiment des proportions gothiques demeure lié au verticalisme que nécessite l'étroitesse des façades. Les fenêtres, durant longtemps encore, restent groupées, et les profils mêmes présentent encore ici et là des réminiscences médiévales. Le style Louis XV et le classicisme sont acceptés, non sans réserve, et les alignements demeurent, malgré tout, inchangés. Au-dessus des arcades caractéristiques des villes zaehringiennes, et sur l'unique escalier extérieur de la cave encore conservé, se dressent deux, au plus trois étages, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, construits généralement en pierre de taille. Plus tard, et surtout dans les constructions modestes, l'enduit lisse du crépi, ou le blanc crayeux des chaux, forme un contraste savant avec le gris et le jaune des encadrements de fenêtres.

Un avant-toit en planches fortement proéminent souligne l'importance du toit à deux pans en pente douce, qui coiffe les maisons profondes. La grande majorité des constructions suit l'ordre contigu, les faîtes parallèles à la rue. Quelques-unes cependant présentent un pignon, ou un imposant toit Mansart, qui les distingue des édifices environnants. Dans la rangée, aucune maison n'est semblable aux autres. Chacune a conservé sa physionomie propre; au travers des fautes architecturales des cent dernières années, malgré les surélévations, démolitions et modifications, elle reste reconnaissable. La molasse fribourgeoise – sédiment d'eau douce – verdâtre ou bleutée, n'est malheureusement pas très résistante. Dès le XVe siècle, elle a été utilisée conjointement avec le calcaire, blanc ou jaune, du Jura, qui sert aujourd'hui encore de principal matériau de construction.

La place étant mesurée – mises à part quelques exceptions, comme la Grande Maison reconstruite en 1702, qui confirme la règle –, les cages d'escalier somptueuses et les cours intérieures à arcades et loges font défaut. Elles auraient été certainement mal vues des patriciens bernois et fribourgeois qui déléguait à Morat leurs baillis et avoyers. A l'intérieur des maisons on évite toute construction luxueuse, exception faite de quelques modestes boiseries ou plafonds de stuc et de bois. On ne trouve, ici, ni les poêles peints, ni les dessus de portes, ni les plafonds historiés qui, à Berne et Fribourg, accentuent le caractère aristocratique des résidences urbaines.

*La rue principale vue du haut de la tour de Berne, en direction du nord-ouest et du «Rübenloch». A gauche en haut: la tour des Sorcières; à droite en haut: les tours du château. Ce coup d'œil met bien en évidence le pénible problème du parage et de la circulation des automobiles, qui ne sera pas facile à résoudre.*





*Page 56 en haut: la rue principale avec la tour de Berne (ou tour de l'Horloge) à une époque où la verdure n'avait pas encore fait place à la voiture. – En bas: coup d'œil dans la direction opposée, de la fontaine centrale sur le «Rübenloch».*

Même l'Hôtel-de-Ville renonce à affirmer d'une façon trop ostentatoire sa fonction officielle, que ce soit par les trop grandes dimensions esquissées dans la nouvelle construction de 1748–50, ou par ce balcon sur la rue, symbole baroque de l'autorité, déjà archaïsant en 1832 lorsqu'il est construit, ou surtout par ce vaste toit, dont le faîte avait reçu en 1816 son clocher caractéristique.

Considérons la peinture d'Albert Anker montrant les orphelins de guerre de Stans en 1798, et comparons-la avec la ville actuelle. Au premier regard, l'incomparable état de conservation de celle-ci nous surprend. Elle paraît n'avoir subi aucun changement notable durant le dernier siècle. L'évolution l'aurait-elle ignorée ? L'image est trompeuse, car elle nous cache les transformations sous les arcades et la prolifération des constructions dans les arrière-cours. Cet envahissement atteint, durant les années suivant la Seconde Guerre mondiale, une densité menaçante. De plus, les blessures dans le tissu compact du paysage de toits apparaissent à peine à celui qui flâne dans les rues. Par contre, le visiteur l'aperçoit lorsqu'il entreprend l'impressionnant circuit des remparts. Les constantes détériorations provoquées avant tout par les émanations des gaz d'échappement des voitures et des chauffages centraux accélèrent la dégradation de la pierre de taille, mais n'apparaissent qu'à l'observateur minutieux.

La réparation de ces seuls dommages implique l'engagement total des services de conservation des monuments. Les remparts et les tours requièrent nos premiers soins. La dernière restauration d'ensemble remonte à 1912, date à laquelle la ville historique et les fortifications furent placées sous la protection de la Confédération. A plus ou moins brève échéance, le glacis devant le rempart devra, dans un rayon mesuré sans trop de parcimonie, être débarrassé des erreurs architecturales du siècle dernier. Finalement, l'intérieur de la ville, par la démolition des rajouts qui encombrent les arrière-cours, doit retrouver air et lumière. Ainsi seulement, l'ancienne ville peut redevenir une zone d'habitation dont l'intérêt puisse rivaliser avec l'attrait qui pousse les gens à émigrer vers les nouveaux quartiers.

Indépendamment de la planification établie par la conservation des monuments, il faut de la patience et de l'argent. Petites et grandes améliorations dépendront de la faveur du moment et des possibilités d'engager rapidement les moyens nécessaires.

L'action envisagée pour la conservation de Morat par le «Heimatschutz» et la conservation des monuments, n'implique ni vision rétrograde, ni romantisme passéiste. Au contraire, ce précieux legs de l'histoire doit être protégé autant de la sclérose de l'âge que des dangers d'une modernisation mal comprise ou d'une adaptation au goût du jour. Dans les limites de nos possibilités, il s'agit de conserver cet ensemble vivant. Que l'architecture de cette ville, exemple prestigieux de l'ordre dans la liberté, soit transmise comme une œuvre d'art aux générations futures.

*Alfred A. Schmid*

## *Les problèmes de construction particuliers à Morat*

Morat est tout à la fois une belle ville ancienne, digne de protection, et une communauté moderne désireuse de croître et de développer son économie. Depuis l'année 1910, la ville de Morat a connu une croissance constante; jusqu'en 1940, le développement fut relativement lent. Ensuite, l'augmentation de sa population dépassa le taux d'accroissement de Fribourg, la capitale du canton. Aujourd'hui, Morat compte 4300 habitants, ce qui paraît modeste en regard de la réputation du nom de Morat en Suisse. La ville remplit cependant le rôle de centre commercial et culturel pour une région qui englobe non seulement le district du Lac fribourgeois, mais aussi les communes avoisinantes bernoises. Les grandes tâches de conservation des monuments, liées au plan

d'aménagement et à l'habitation, constituent un lourd fardeau, proportionnellement au nombre relativement peu élevé des contribuables.

La petite ville de Morat, sur la rive sud-est du lac de Morat, à environ 27 km de Berne et 17 km de la capitale, Fribourg, est située à la frontière des langues française et allemande. Actuellement, les voies de communication vers ces deux villes ne sont pas en bon état; cependant, durant les prochaines années, la construction de la route nationale No 1 de Berne à Morat apportera de considérables améliorations. Les CFF assurent les liaisons ferroviaires, d'une part avec Lausanne par Payerne, d'autre part avec Biel, Neuchâtel et Berne par Lyss et Chiètres. Les GFM relient Morat à Fribourg et Anet.